GHR
GROUPEMENT DES HÔTELLERIES
& RESTAURATIONS DE FRANCE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le GHR demande aux parlementaires de s'opposer aux prélèvements de État sur les réserves ANCV

GROUPEMENT DES HÔTELLERIES
& RESTAURATIONS DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le GHR demande aux parlementaires de s'opposer aux prélèvements de État sur les réserves ANCV

Le 3 novembre 2026

Le GHR, Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France, demande au Gouvernement et aux parlementaires de renoncer au prélèvement de 125 millions d'euros sur les réserves de l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV), prévu par l'article 50 du projet de loi de finances pour 2027.

Une mesure pénalisante pour les bénéficiaires et les professionnels

Cette mesure compromettrait le financement des aides au départ en vacances et pénaliserait l'activité des professionnels du tourisme, dont les hôtels, cafés et restaurants.

L'ANCV fonctionne sans dotation de fonctionnement de l'État. Les ressources issues de son activité financent son développement et des aides aux personnes éloignées des vacances. En 2025, le Chèque-Vacances a bénéficié à 11 millions de personnes, familles comprises, et l'action sociale de l'Agence a soutenu le départ de près de 300 000 personnes.

Supprimer les prélèvements supplémentaires de l'Etat

Le contrat d'objectifs et de performance conclu avec l'État pour la période 2026-2029 prévoit déjà de mobiliser 57 millions d'euros de réserves. Selon les projections présentées par les administrateurs signataires de la déclaration du 22 octobre, le prélèvement supplémentaire de 125 millions d'euros conduirait à leur épuisement fin 2029 et contraindrait l'Agence à réduire son action sociale dès 2028.

> *Ce prélèvement est en contradiction avec les engagements de l'État. Après avoir validé la trajectoire de l'ANCV pour 2026-2029, l'État lui retirerait les moyens de la respecter. Les conséquences seraient très concrètes : moins d'aides pour les personnes qui en ont besoin pour partir en vacances, et moins d'activité pour les professionnels du tourisme. Pour nos hôtels, cafés et restaurants, cela signifie aussi moins de nuitées et de repas servis*

Christine César,
Présidente du GHR Allier, représentante de l'U2P au conseil d'administration de l'ANCV

Le GHR appelle à préserver les ressources de l'ANCV pour maintenir les aides au départ en vacances et les investissements nécessaires à son développement.
Il demande le retrait de ce prélèvement, qui détournerait des ressources destinées aux vacances et à l'économie touristique vers le budget général de l'État.

125 millions €

C'est le montant supplémentaire que souhaite prélevé l'Etat qui conduirait à l'épuisement des réserves de l'ANCV d'ici 2029 et donc réduirait son action sociale dès 2028.

À propos du GHR

Le GHR – Groupement des Hôtelleries et Restaurations de France – fédère 12 000 établissements employant plus de 150 000 salariés sur l'ensemble du territoire français. Il rassemble les différents métiers de l'hospitalité – hôtels, restaurants, cafés, bars, établissements de nuit, traiteurs, food-trucks et acteurs de l'événementiel – des indépendants aux grands groupes.

Organisation professionnelle représentative reconnue par l'État, le GHR s'appuie sur un ancrage territorial de professionnels engagés pour défendre, représenter et accompagner ses adhérents au quotidien.

Au-delà de leur poids économique et de leur contribution à l'emploi, les établissements représentés par le GHR sont des lieux de vie, de rencontre et de convivialité. Ils contribuent au lien social, à l'attractivité des territoires et font vivre partout en France une culture de l'accueil, de l'hospitalité et de l'art de vivre.